



Les territoires ont la parole ! PACA

Compte-rendu de la réunion du 4 décembre 2020

1 Participants

La liste des 15 participants ainsi que le support de présentation présenté pendant la réunion sont disponibles sur le site www.dastri.fr : rubrique *Les Territoires ont la Parole*.

2 Questions / réponses

NB : Les participants qui n'auraient pas pu intervenir lors de la présentation sont invités à transmettre par mail à DASTRI leurs questions et remarques. Celles-ci pourront être réintégrées au compte-rendu de la réunion et au plan d'actions si nécessaire.

Coordonnées de contact : dastri@dastri.fr

2.1 Périmètre de la filière / déchets pris en charge

- **En tant qu'usager des BAA (Boîtes à aiguilles) DASTRI, j'y place en plus de mes déchets DASTRI Piquants Coupants Tranchants (PCT), des petits déchets mous, non piquant, comme le coton utilisé pour essuyer une goutte de sang, devrai-je utiliser une autre boîte pour cela ? (AFD d'Aix-Pays de Provence - Jean-Marie BELLASSAI)**

Consigne : pour les patients en auto-traitement (PAT), tout ce qui est piquant doit être placé dans les BAA, tout ce qui n'est pas piquant doit être placé dans les Ordures Ménagères Résiduelles (OMR). Les cotons et plus généralement les déchets mis sont donc à déposer dans les OMR.

- **Pour les patients n'ayant pas besoin d'utiliser tous les jours une BAA (contrairement aux diabétiques), le pharmacien peut-il être un point de collecte « primo récoltant » ? (AFD d'Aix-Pays de Provence - Jean-Marie BELLASSAI)**

Le pharmacien distribue des boîtes aux patients en ayant besoin, quelle que soit la durée de leur traitement. Il peut néanmoins distribuer une petite boîte pour les patients ne générant que peu de déchets. Cette boîte doit être rapportée en point de collecte lorsqu'elle est pleine ou que le patient a terminé son traitement.

2.2 DASRI complexes : pompes Omnipod et Freestyle libres

- **Le patient rapporte un refus de collecte d'Omnipod en pharmacie. Celui-ci a été collecté par le prestataire de santé à domicile. Qu'en pensez-vous ? (AFD d'Aix-Pays de Provence - Jean-Marie BELLASSAI)**

Si la pharmacie est PDC, elle doit reprendre l'ensemble des DASRI perforants des patients en auto-traitement, dont les pompes Omnipod. Cette collecte reste aujourd'hui spécifique (collecte séparée, mise en place depuis 2018) ce qui peut compliquer la prise en charge de ces déchets, tous les pharmaciens n'étant pas forcément au fait de la procédure à suivre.

Si une pharmacie refuse de collecter ces pompes, il faut en informer DASTRI et nous appellerons la pharmacie afin de lui rappeler comment fonctionne la collecte.

- **DASTRI indique que le Freestyle Libre ne doit pas être déposé dans la filière DASTRI, qu'en est-il ? (AFD d'Aix-Pays de Provence - Jean-Marie BELLASSAI)**

Ces nouveaux dispositifs sont en partie pris en charge par DASTRI :

- L'applicateur est à déposer dans une boîte DASTRI (les boîtes de 1,5L sont adaptés à ces dispositifs), il s'agit d'un système mécanique intégrant un perforant et permettant de positionner le capteur sur la peau ;
- Le capteur lui-même, n'étant pas considéré comme perforant, n'est pas pris en charge par la filière. Il convient de contacter le fabricant pour connaître les consignes et modalités de collecte. En aucun cas, ils ne doivent être déposés dans les boîtes DASTRI car ces dispositifs contiennent des piles et ne peuvent être traités en DASTRI. Les dernières consignes fournies par le fabricant sont que les capteurs usagés doivent être conservés par le patient jusqu'à ce qu'une solution soit mise en place.

Action à réaliser : DASTRI va étudier la possibilité de faire évoluer la communication à mettre en place auprès des patients pour les sensibiliser au geste de tri et en particulier à ce qu'il ne faut pas mettre dans les boîtes (ex. ne pas déposer les capteurs de glycémie en continue).

2.3 Distribution des boîtes à aiguilles

- **Y a-t-il des territoires dans lesquels il y a moins de commande de boîte, par ex. dans le territoire des Alpes Maritimes ? (ARS PACA 06 -Mounira KROUK)**

La granularité d'analyse se fait pour l'instant au niveau départemental. Il serait possible de faire un suivi par commune en travaillant avec l'assurance maladie. Mais ces données sont difficiles à obtenir car lorsqu'il y a une seule pharmacie dans une commune, il existe un risque lié à la confidentialité des données.

Nous identifions néanmoins les pharmacies qui ne commandent pas de boîtes à aiguilles et réalisons des campagnes d'appels et sensibilisation auprès d'elles pour leur présenter la filière et leur rappeler le fonctionnement. Lors de ce contact, nous identifions certaines pharmacies moins concernées par l'auto-traitement, par ex, des pharmacies situées dans les gares ayant une patientèle de passage. Les résultats sont positifs, ces pharmacies commandent en général des boîtes après leur échange avec DASTRI.

Une campagne d'appels de pharmacies qui ne commandent pas régulièrement de BAA est en cours dans les Alpes-Maritimes.

- **En 2019, proposition d'avoir un message de rappel automatique pour la BAA sur le logiciel des pharmaciens lors de la délivrance du médicament en pharmacie, qu'en est-il aujourd'hui ? (ARS PACA - VAUCLUSE Sophie BARA)**

Oui, c'est une idée qui avait été évoquée, ainsi que dans les logiciels de prescription pour les médecins. DASTRI a pu contacter des éditeurs mais cette mise en place est compliquée ou pas adaptée et prendra plus de temps qu'espéré. Le projet n'a pas été abandonné et reste à approfondir.

- **Est-ce que certaines pharmacies ne commandent pas de BAA et/ou ne les mettent pas à disposition des particuliers alors qu'elles doivent le faire ? (ARS PACA - VAUCLUSE Sophie BARA)**

Oui, quand le taux de commande de BAA est faible, cela signifie que les pharmacies ne commandent pas suffisamment de boîtes à aiguilles. Plusieurs hypothèses peuvent expliquer cela :

- Les pharmaciens ne savent pas comment commander les BAA, à qui les distribuer. C'est le rôle de DASTRI de les informer
- Pathologies non prises en compte : diabète oui, mais les autres pathologies génératrices de déchets, non. Ex : le pharmacien ne pense pas forcément à donner une BAA pour certains médicaments vendus avec un dispositif médical perforant à l'intérieur
- Certaines pathologies suivies habituellement par un professionnel de santé à domicile (dans ce cas, le déchet est du ressort du professionnel de santé et non du patient). Certains médicaments peuvent en effet être administrés par une infirmière, d'autre par le patient lui-même (auto-traitement). Le pharmacien ne pense pas à demander au patient qui fera l'injection et ne lui donne alors pas de BAA
- Refus du patient de prendre une BAA, qui peut s'expliquer par des facteurs sociétaux / un refus du geste de tri

Enfin, lorsqu'une pharmacie n'est pas point de collecte, elle aura moins tendance à distribuer de boîtes à aiguilles. La Loi Anti-gaspillage pour une Economie Circulaire (AGEC) de février 2020, devrait nuancer ce constat car toutes les pharmacies ont désormais pour mission de reprendre les DASRI des patients. Les pharmaciens qui n'ont pas encore rejoint le réseau de collecte (env. 2000 pharmacies) peuvent donc se déclarer auprès de DASTRI pour être intégrées au réseau de collecte.

2.4 Collecte

- **Dans les départements où le réseau de collecte est suffisant, est ce qu'une pharmacie se proposant pour être point de collecte peut entrer dans le réseau ? (ARS PACA - VAUCLUSE Sophie BARA)**

Toutes les pharmacies sont acceptées. Nous n'avons jamais refusé de pharmacie. Comme indiqué c'est d'ailleurs désormais une obligation pour les pharmacies.

- **Peut-on accéder aux bilans régionaux PACA (distribution BAA et collecte) sur le site de DASTRI (ARS PACA - VAUCLUSE Sophie BARA) ?**

Oui. L'ARS et les collectivités disposent d'un accès aux statistiques de leur territoire sur leur espace personnel. Toute demande de statistique spécifique peut être adressée à DASTRI.

2.5 Impacts Covid-19 / Collecte

- **Avez-vous constaté au sortir du premier confinement une augmentation de la collecte et du volume ? (ARS PACA - VAUCLUSE Sophie BARA)**

Oui, concernant les BAA, dès la fin du confinement, les commandes ont retrouvé leur niveau d'avant confinement.

Pour la collecte, cela a pris plus de temps. Nous notons un décalage de 3 à 6 mois. Ce décalage pourrait avoir des conséquences sur le taux de collecte 2020. DASTRI a craint dans un premier temps que ces déchets aient été jetés dans la poubelle des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) mais les patients semblent avoir joué le jeu en gardant leurs déchets chez eux. Ils ont simplement limité et reportés certains déplacements.

A noter, les déchets issus de la vaccination et des tests COVID19 réalisés en officine viennent grossir les résultats. Une rectification des résultats de collecte sera réalisée en fin d'année en retirant la part de ces déchets.

- **Question de DASTRI à PACADEM (Angel AVILA) : observez-vous un retour des déchets stockés chez l'habitant dans les collectes en PACA ?**

Difficile à dire car on a observé une augmentation des demandes de collectes liées au COVID19. Il y a bien une ré-augmentation des volumes, mais il est difficile de dire s'il s'agit de déchets stockés depuis mars 2020. Le rebond des déchets DASTRI est « noyé » dans la masse COVID (notamment les tests en pharmacie). Il s'agirait plutôt des déchets liés aux tests selon les chauffeurs qui réalisent la collecte.

2.6 Impacts tests antigéniques Covid-19 - vaccination contre la grippe 2020 sur la Collecte

- **Comment sera-t-il possible de réaliser le ratio entre les déchets de la filière DASTRI et les déchets liés au COVID ou à la campagne de vaccination grippe ? (Personne non identifiée)**

DASTRI va utiliser les données officielles (statistiques en libre accès pour les tests COVID et les données de la CPAM pour les vaccins, croisées avec les déclarations effectuées par les pharmaciens auprès de DASTRI). Le nombre de tests et de vaccins sera traduit en poids et volume et permettra d'estimer la part de déchets qu'ils représentent.

- **Les pharmacies points de collecte DASTRI vont utiliser la filière DASTRI pour les tests antigéniques et les vaccins, mais quid des pharmacies qui ne sont pas points de collecte et qui réalisent des tests antigéniques ? (ARS PACA - VAUCLUSE Sophie BARA)**

Ces pharmacies ne seront pas collectées spécifiquement pour ces déchets et sont invitées à ramener leurs déchets dans une pharmacie qui elle est inscrite en tant que Point de collecte. Les pharmaciens peuvent tous s'inscrire pour devenir point de collecte du réseau DASTRI, les déchets qu'elles génèrent pourront alors être pris en charge mais il leur est alors demandé de proposer le service de collecte à l'ensemble des patients en auto-traitement.

ARS PACA - VAUCLUSE Sophie BARA précise que ce n'est pas la même information que celle donnée par la DGS. La DGS aurait précisé en réunion qu'il n'y aurait pas de différence de collecte des tests antigéniques COVID et vaccins contre la grippe entre les pharmacies points de collecte et celles non point de collecte concernant les DASRI. Une autre participante à la réunion a un avis différent (source : e-santé)

Action à réaliser : DASTRI vérifiera cette information auprès de la DGS.

NB : après vérification, les pharmacies qui ne sont pas point de collecte ne peuvent bénéficier d'une collecte de leurs déchets mais doivent s'inscrire et rapporter ces déchets dans une autre pharmacie en attendant leur mise en place (courant 2021). Elle peut également si elle le souhaite faire appel à un service de collecte, en contactant un prestataire habilité au transport des DASRI.

- **Question adressée à PACADEM (Angel AVILA) : avec l'augmentation du nombre de test COVID antigéniques, la société PACADEM rencontre-t-elle des difficultés ? (ARS PACA - VAUCLUSE Sophie BARA)**

Non, pas pour le moment. On observe une baisse au niveau des EHPAD et d'autres clients, après le pic. Les collectes supplémentaires et la mise en place de nouvelles collectes dans des pharmacies qui étaient jusque-là en dehors du réseau DASTRI (10 à 15 en décembre) sont honorées. Toutefois, si les quantités continuent de progresser à la hausse, des tensions pourraient apparaître lors des collectes. Nous restons donc vigilent.

2.7 Autres DASRI des professionnels de santé

- **Avez-vous identifié des problèmes de collecte liés à des professionnels de santé qui utiliseraient la filière ? (ARS PACA - VAUCLUSE Sophie BARA)**

Cela peut être le cas un peu partout sur le territoire national.

Néanmoins compte-tenu des résultats de collecte en PACA, il ne semble pas que la filière soit utilisée par les professionnels. La filière est en place depuis longtemps en PACA, sur la base d'actions déjà réalisées par des associations (à Marseille notamment). Les chiffres reflètent bien la filière « patients ». Dans d'autres régions, le taux de collecte supérieur à 100% indiquerait que des professionnels utiliseraient la filière (ex : côte atlantique, taux de collecte supérieurs à 120%).

En Occitanie : des contrôles ont été réalisés par l'ARS, notamment pour les collectivités dont les déchèteries acceptent les déchets des professionnels et cela a permis de bien séparer ces déchets.

2.8 Communication

- **Qu'est-ce que la vitrophanie ? (personne non identifiée)**

Il s'agit d'un autocollant inversé, collé à l'intérieure des pharmacies, sur leur vitrine, et qui indique au patient que la pharmacie fait partie du réseau de points de collecte DASTRI.

- **Les pharmacies ont l'habitude de travailler avec les grossistes répartiteurs, sont-ils utilisés comme point de relais de l'information aux pharmacies (par ex. comment commander les BAA, etc.) ? (ARS PACA - VAUCLUSE Sophie BARA)**

Non, DASTRI ne travaillant pas directement avec eux, ils n'ont pas été sollicités pour diffuser l'information mais il s'agit d'une idée intéressante qui sera approfondie.

Action à réaliser : contacter les grossistes répartiteurs pour en faire des relais du fonctionnement de la filière DASTRI (notamment pour la commande des BAA).

- **La campagne télé a-t-elle déjà été réalisée ou sinon à quelle date est-elle prévue afin de pouvoir la suivre ? (ARS PACA - VAUCLUSE Sophie BARA)**

Le spot avait été diffusé en 2019 avant le journal TV sur France 3 (dans les territoires où les résultats de collecte étaient les plus faibles). Pour 2020, il est prévu de relancer la campagne TV en fin d'année (selon l'actualité COVID). Durant l'année, DASTRI a mis en place une communication plus ciblée vers des pharmaciens, ARS et médecins (plutôt qu'une communication grand public).

- **Les grands groupes mutualistes ont-ils été sensibilisés et associés à la communication de DASTRI ? (ARS PACA - VAUCLUSE Sophie BARA)**

Non. Des contacts ont déjà été pris, mais nous n'avons encore pas mis en place d'actions.

Ces acteurs sont intéressés car un patient qui adopte le bon geste de tri est en général un patient qui suit correctement son traitement (c'est une action de prévention).

Une réflexion est donc en cours pour associer les mutuelles à la communication auprès de leurs adhérents.

Actions à réaliser : contacter par ex. HARMONIE MUTUELLE qui dispose de référents de prévention régionaux et organise des ateliers sur des thématiques de santé auprès de leurs adhérents.

- **Y-a-t-il des représentants de collectivités territoriales présents dans la réunion ? Peuvent-ils nous indiquer la communication qui est réalisée en région (CROM PACA – Hervé CAEL) ?**

Il n’y a pas de remarque concernant la communication de la part des collectivités présentes à la réunion. Stéphanie BENEDETTI (SMICTOM SERRE PONCON) est présente mais ne semble pas être en mesure de prendre la parole (souci technique ?). Des échanges ont lieu régulièrement entre DASTRI et les collectivités points de collecte gestionnaires de déchèterie. Des échanges avaient été organisés avec Nice Métropole pour renforcer les résultats de collecte.

A noter, la Région a été invitée mais n’était pas disponible ce jour-là. C’est un relais important auprès des collectivités car elle planifie et suit les Plans Régionaux de Prévention et Gestion des Déchets (PRPGD) et échange régulièrement avec les collectivités dans ce cadre.

Action à réaliser : Une communication sera faite auprès des collectivités de PACA début 2021 suite la publication des résultats de l’enquête IFOP Centre de Tri 2019/2020 ; cela permettra de relancer la campagne de sensibilisation des patients au geste de tri. Des échanges spécifiques pourront être organisés avec les collectivités. **Proportion de M. Hervé CAEL** (en tant qu’ élu municipal de Nice et du Conseil métropolitain) de mettre en place une réunion et communication dans le cadre du Conseil local de santé, DASTRI prendra contact avec lui début 2021.

3 PLAN D’ACTIONS

Tâches	Référent	Échéance
TESTS COVID / VACCIN GRIPPE : collecte des tests COVID19 et Vaccins antigrippaux produits par les pharmaciens d’officines : revoir avec la DGS les consignes concernant les pharmacies non PDC (pas de collecte en direct par DASTRI)	DASTRI, en lien avec DGS, ARS	Fin 2020
COMMUNICATION MEDECINS : proposition du CROM PACA de communiquer auprès des médecins, notamment lors de leur AG du 05/12/2020 (DASTRI doit fournir des supports pour présenter la filière)	Hervé CAEL, CROM PACA (info fournir par DASTRI)	05/12/20 et/ou Début 2021
COMMUNICATION COLLECTIVITES : contacter M. Hervé CAEL (en tant qu’ élu municipal de Nice et du Conseil métropolitain) dans le cadre du Conseil local de santé pour diffuser des informations sur la filière	DASTRI / Hervé CAEL	Début 2021
COMMUNICATION PHARMACIENS : contacter les grossistes répartiteurs pour en faire des relais d’information du fonctionnement de la filière DASTRI (notamment pour la commande de boîtes à aiguilles). Contact avec ARS et/ou CROP pour identifier les bons interlocuteurs	DASTRI (cf. ARS PACA et CROP)	2021
COMMUNICATION PATIENTS : Etudier l’intérêt et faisabilité de relancer une campagne TV en 2021 (selon efficacité campagnes précédentes)	DASTRI	2021
COMMUNICATION PATIENTS : prendre contact avec les Référents Prévention régionaux des grand groupes mutualistes (ex. Harmony Mutuelle), pour diffuser des informations auprès des patients, notamment lors d’ateliers organisés sur des thématiques de santé avec leurs adhérents	DASTRI / Mutuelles	2021
CAMPAGNE SECURITE : communication à mettre en place, avec les collectivités de PACA et le Région, début 2021 (à la suite de la publication des résultats de l’enquête IFOP) pour sensibiliser les patients au geste de tri	DASTRI / Collectivités & Région PACA	Début 2021
CONSIGNES DE TRI : rappeler ce qui doit et ne doit pas être déposé dans les BAA (ex. capteurs de glycémie en continue)	DASTRI	2021
DISTRIBUTION BAA : intégrer un message automatique dans les logiciels des médecins d’aide à la prescription et des pharmaciens d’aide à la dispensation (LAP/LAD) lorsqu’il est nécessaire de distribuer une BAA	DASTRI (+ fournisseurs de logiciels)	2022